

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 306 Analyse de politiques spécifiques			
Code	SOAS3B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be) Carène SAMUELE (carene.samuele@helha.be) Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B06E CPAS et travail social 24 h / 2 C

SOAS3B06F Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes 24 h / 2 C

SOAS3B06G	Participation à un projet européen par et pour les jeunes	24 h / 2 C	
SOAS3B06H	Systémique et médiation	24 h / 2 C	
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	24 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	
SOAS3B06M	Immigration et intégration	30 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B06Z	Immigration et intégration	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B06D	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS3B06E	CPAS et travail social	20	
SOAS3B06F	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B06G	Participation à un projet européen par et pour les jeunes	20	
SOAS3B06H	Systémique et médiation	20	
SOAS3B06I	Travail social et toxicomanie	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS3B06J	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	
SOAS3B06K	Problématique du logement et Travail Social	20	
SOAS3B06L	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	
SOAS3B06M	Immigration et intégration	20	
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B06W	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B06X	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B06Y	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B06Z	Immigration et intégration	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B06A	Politiques migratoires et condition d'exil	20	
SOAS3B06B	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	
SOAS3B06C	Politique d'inclusion et handicap	20	
SOAS3B06D	Politique de santé	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

CPAS et travail social			
Code	7_SOAS3B06E	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Aujourd'hui, l'étendue des missions des CPAS, reflète l'image de la complexification des parcours de vie des individus et des besoins qui y sont liés.

Le cours a donc pour ambition de travailler les représentations autour de cette institution et de ses bénéficiaires, d'en rappeler et détailler les missions légales et les différentes formes d'aide sociale.

Il s'agit d'approfondir les droits sociaux, affiner les connaissances nécessaires à l'assistant social pour pratiquer dans le secteur, en regard des réalités sociales en constante évolution.

Les CPAS évoluent dans un contexte général de pauvreté et d'exclusion sociale inquiétants qui ne peut que concerner tout travailleur social.

Il s'agit d'outiller tout futur AS des connaissances de base et pratiques relatives au droit à l'intégration sociale, la disposition au travail, l'insertion professionnelle, la formation, les études via le PIIS, le rapport à l'argent, la gestion du budget et l'endettement, la notion de contrôle et de dignité humaine.

Le cours alternera expériences, notions théoriques, exercices et échanges avec des professionnels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier les missions générales et spécifiques des CPAS.
- II. Identifier les différentes composantes du Droit à l'Intégration Sociale à travers le PIIS et la disposition au travail.
- III. Nommer les deux volets principaux de l'Aide Sociale.
- IV. Adopter un regard critique par rapport à la politique du secteur et aux méthodes d'intervention.
- V. Être capable d'élaborer une enquête sociale ainsi qu'un projet individuel d'insertion.
- VI. Questionner les notions de contrôle social, secret professionnel et équité.
- VII. Utiliser les outils techniques en regard de chaque mission spécifique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se développe autour de quatre modules bien distincts :

Module 1 : fonctionnement du CPAS

Ce module reprend le cadre législatif en mettant l'accent sur la loi organique et la loi sur le Droit à l'Intégration Sociale.

Les organes décisionnels ainsi que les missions spécifiques des CPAS sont également abordés.

Module 2 : le travailleur social et l'enquête sociale

A travers les compétences attendues par l'AS en CPAS, ce module retrace tout le cheminement de l'aide jusqu'à

l'enquête sociale. Il met l'accent sur la difficulté pour l'AS de jongler entre les impératifs fixés par le droit, l'accompagnement social, le contrôle social.

Module 3 : Le Droit à l'Intégration Sociale

L'accent est mis à la fois sur le contexte de la création de cette loi, son contenu ainsi que le PIIS et ses spécificités. Un temps est consacré à une approche plus réflexive face à l'obligation du PIIS, la place qu'il occupe, ses avantages et ses dérives. Un point est consacré enfin aux sanctions en cas de non-respect de ce PIIS.

Module 4 : thématiques spécifiques

- L'insertion socio-professionnelle et plus particulièrement le dispositif de la mise au travail
- La guidance budgétaire
- Les réalités sociales rencontrées à la fois par les bénéficiaires et professionnels des CPAS

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Approche interactive basée sur l'expérience professionnelle des étudiants en stage.
- Intervention de personnes ressources
- Exercices et réflexions en sous-groupes
- Présentation de travaux en sous-groupes au dernier cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du cours, il sera mis l'accent sur les échanges avec les étudiants. Un temps de questions/réponses sera organisé à leur demande.

Sources et références

- Thomas-Lodefier M.C (2019). Les missions au coeur du CPAS. Fédération des CPAS. Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Duchêne J&Xhaufaire S (2017). La disposition au travail et le PIIS. Fédération des CPAS. Union des Villes et Communes de Wallonie.
- Cultures et Santé (2015). Les Centres publics d'action sociale. Guide d'accompagnement.
- Focquet Jean-Pierre (2019). La récupération de l'aide sociale. Editions Vanden Broele.
- Antoine Bernard (2009) Travail Social et écriture légale en CPAS. Editions Vanden Broele.
- Berger Jean -Marie (2012). De la relation de confiance à la lutte contre la fraude sociale. CPAS Plus.6-7
- SPP Intégration sociale (2016). Circulaire relative à la loi du 21/07/2016 modifiant la loi du 26/05/2002 concernat le droit à l'intégration sociale.
- Fédération des CPAS (02/2017).40ANS d'action sociale en Wallonie. Des préjugés à la réalité. Mouvement Communal .915 Focus.
- Steve Gilson. Formation Union des Villes et Communes de Wallonie (2004) La guidance budgétaire en CPAS.Notes de formation S.Molle.
- Hugues-O.Hubert (09/2016) .Contractualisation et aide sociale : le contrat a ses raisons que la raison ignore....Communication Etats Généraux de l'insertion.
- La bibliographie sera enrichie d'ouvrages, articles et circulaires au vu des évolutions dans le secteur.
- Fédération des CPAS(2020). Radioscopie 2020 des politiques d'insertion menée dans les CPAS Wallons.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Power point à disposition sur connected
- Articles de revue ou de presse
- Mise à disposition d'articles de loi, circulaires.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La participation au cours est obligatoire à concurrence de 80%. Une absence injustifiée à + de 20% des cours provoquera le retrait de 3 points/20 à l'examen (sauf pour les étudiants en crédit résiduel). Ce retrait est annulé pour

la seconde session.

Examen écrit sur base de questions fermées et ouvertes ainsi que des mises en situation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes			
Code	7_SOAS3B06F	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Se nourrissant de connaissances issues de la psychologie criminologique, au départ d'une réflexion sur le sens commun de la « punition éducative » et de la fonction de la Loi dans le groupe social, le cours examine les concepts de norme sociale, de transgression, de déviance et de délinquance, ainsi que des termes connexes (dangerosité, risque, récidive). Il présente également des repères théoriques issus du champ de l'agressologie et de la victimologie permettant à l'étudiant de développer :

- une représentation argumentée du développement des fonctionnements déviants, de la pluralité des facteurs explicatifs de la délinquance, ainsi que des réponses sociales et pénales apportées à la délinquance,
- et une représentation argumentée du fonctionnement, du développement et des vulnérabilités des victimes de faits criminels ainsi que des réponses sociales et judiciaires apportées à la problématique des victimes.

Dans le souci d'apporter des repères spécifiques utiles pour construire son intervention sociale auprès des justiciables, le cours analyse la problématique des justiciables en articulant le questionnement sur des situations « particulières » et les enjeux globaux de la société dans les champs étudiés. Les questions de la désistance et de la réparation y sont aussi soulevées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. définir et différencier les concepts de déviances, normes, dangerosité, risque et récidive ainsi que les concepts de victimisation primaire et secondaire;
- II. décrire et identifier les conséquences des déviances du point de vue des victimes de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques, témoignages) ;
- III. expliquer et illustrer les typologies et principaux modèles explicatifs du phénomène délinquant dans les perspectives psychosociologique, criminologique, développementale et clinique ;
- IV. identifier et analyser les mécanismes du fonctionnement délinquant de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- V. formuler des hypothèses explicatives multifactorielles du fonctionnement délinquant, de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques);
- VI. définir et différencier le modèle de la justice réparatrice de celui de la justice rétributive ;
- VII. démontrer avec ses propres mots en quoi des expériences de terrain (par exemple, la médiation « auteur(s)-victime(s) ») relèvent de la justice réparatrice, favorisent la désistance et participent à la reconstruction du lien social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction de concepts cadres

Place de la Loi dans le groupe social.

Mise en perspective des concepts de déviance et de normes.

Déviances et délinquances, notions de dangerosité et de récidive.

Notions introductives de victimologie

La victimologie. Le développement de la politique belge en faveur des victimes. La place de la victime dans la procédure pénale (rappel).

Victimisation primaire: l'évènement et les conséquences de la victimisation.

Victimisation secondaire : une conséquence spécifique de la victimisation primaire.

Prise en charge de la victimisation. Discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

Approche intégrative de la déviance et de la délinquance

Les grands modèles explicatifs du phénomène criminel et du passage à l'acte. Approche des facteurs de risque de récidive.

Elaboration d'une grille de lecture intégrative et pluricausale de la délinquance dans notre société et discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

La réaction sociale à la délinquance et la prise en compte des victimes, au sein de la société

Les fonctions de la peine.

Présentation du modèle de la justice réparatrice, en tant qu'approche de la criminalité axée sur la résolution de problème associant l'auteur, la victime et la société.

Approche du concept de désistance.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Discussions de cas (vignettes cliniques, échanges avec des témoins)
- Analyse de vidéos et de documents
- Interventions de personnes ressources (facultatif)

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours met l'accent sur les échanges avec les étudiants et l'exemplification des concepts. Les étudiants sont avisés des objectifs spécifiques du cours afin de mieux se préparer à l'évaluation.

Sources et références

- Audet, J et Katz, J-F (2006). Précis de victimologie générale. Paris. Dunod.
- Gaillard et col.(2007). Psychologie criminologique. Paris. Editions In Press
- Gassin, R.(1988) Précis de victimologie. Paris. Dalloz.
- Senon, J-L., Lopez, G., Cario, R. (2008). Psychocriminologie. Paris. Dunod
- Born, M. (2005). Psychologie de la délinquance. Bruxelles. De Boeck.
- Josse, E. (2014). Le traumatisme psychique chez l'adulte. Bruxelles. De Boeck.
- Derivais, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Bruxelles. De Boeck.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles. De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Mise à disposition d'un plan du cours sur ConnectED.
- Exercice (discussion de vignettes cliniques).
- Mise à disposition d'une bibliographie complémentaire, associée aux thèmes étudiés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est écrit, et porte sur l'ensemble de la matière présentée en classe et proposée au travail en autonomie. L'étudiant sera confronté à des questions ouvertes et/ou fermées, avec analyses de situations et de cas (présentées sous forme de textes ou de documents audio-visuels).

L'examen de seconde session est oral.

Les étudiants redoublant sont soumis aux mêmes modalités d'examen que les étudiants de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Participation à un projet européen par et pour les jeunes			
Code	7_SOAS3B06G	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Participation à un projet européen avec et pour les jeunes" veut donner aux étudiants la possibilité de découvrir et de participer pleinement à d'autres lieux d'échange, de réflexion, de recherche et d'innovation pour répondre aux mutations dans le champ du travail social. C'est la dimension des appels à projet européens qui est clairement visée puisque le projet Interreg "Habitat Défi Jeunes" sert de cadre à la compréhension des nouveaux besoins en termes d'accompagnement du public "jeunes", des jeunes identifiés par les intervenants de terrain comme particulièrement fragilisés dans les différentes sphères de leurs vies.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, partant de son propre statut de jeune et de futur assistant social, l'étudiant aura appris à :

- interagir de façon constructive avec des étudiants et intervenants de terrain d'un autre pays/d'une culture différente
- recueillir, traiter et transmettre des informations sur les spécificités actuelles/nouvelles du public "jeunes", notamment vulnérable. Soit mieux connaître un public cible du travail social.
- développer sa réflexivité sur de nouveaux besoins d'accompagnement dudit public
- identifier des acteurs et réseaux professionnels travaillant avec ce public, en comprendre les sphères diverses d'interventions (logement, insertion socio-professionnelle, santé mentale....), les positionnements méthodologiques des acteurs de terrain et y repérer des manques éventuels au niveau du travail social.
- relier les besoins du public au contexte sociétal dans lesquels ils s'inscrivent et se questionner sur les propositions des travailleurs sociaux, clarifier une situation-problème.
- poser un premier diagnostic et élaborer des hypothèses de propositions nouvelles pour le travail social à l'égard de ce public
- relayer un message "les jeunes parlent des jeunes" dans un lieu identifié comme pertinent par eux, par exemple au niveau des financeurs Interreg soit au niveau européen.
- identifier, une/des problématique(s) concernant l'accompagnement du public "jeunes", des éléments de transition/mutation du travail social

La finalité est d'amener les étudiants à identifier/relayer les spécificités d'accompagnement des jeunes belges et français en situation de précarité dans le contexte sanitaire, économique et politique actuel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Confronter les étudiants à leur propre statut de jeunes et aux besoins qui y sont liés
- Mettre les étudiants en situation de s'identifier aux jeunes en difficulté.

- Echanger autour de situations déjà rencontrées (en stage, vécu propre...) d'accompagnements de jeunes en vulnérabilité.
- Contextualiser les approches transfrontalières/les projets européens dans le travail social et spécifiquement le projet "Habitat Défi jeunes".
- Définir la jeunesse. Situer l'historicité et la sociologie de la jeunesse.
- Introduire et accompagner la démarche de recherche action (questionnaire, micro trottoir, interview, recherche documentaire..) par groupes mixtes (étudiants des deux écoles sociales)
- Visiter des associations; participer, animer des moments d'échange avec des intervenants de terrain / des jeunes vulnérables

Démarches d'apprentissage

Le cours se situe dans une démarche active de co-construction de savoirs/ savoir-faire/ savoir-être par le biais d'une proposition de recherche action en groupe.

Propositions dynamiques et interactives de situations diverses d'apprentissage: échanges entre pairs, avec des professionnels/jeunes, lors de visites, exposés théoriques, mises en situation participatives, échanges autour de vidéos, témoignages, documents divers.

Co-intervention d'enseignants d'écoles sociales partenaires.

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien et accompagnement dans l'élaboration de la méthode d'investigation choisie.

Disponibilité et réponses aux questions.

Invitation à la solidarité entre pairs et aux échanges de savoirs.

La mise au travail en groupe se veut spécifiquement vecteur d'identification et de mise à disposition -tant du groupe que de la démarche proposée - des compétences respectives des étudiants.

Contacts préliminaires par les enseignantes avec des acteurs de terrain susceptibles de faciliter l'accès, la rencontre avec le public jeune concerné.

Sources et références

Attias-Donfut, C. et Segalen, M. (2020). Avoir 20 ans en 2020, Paris. Odile Jacob.

Becquet, V., Loncle, P. et Van de Velde, C. (2012). Politiques de jeunesse: le grand malentendu, Nismes, Champ social.

Chevalier, T. et Loncle, P. (2021). Une jeunesse sacrifiée, Paris. Puf.

Darquenne, R.(2019). Valoriser les compétences des jeunes. Enjeux et outils pour l'action sociale et éducative, Mons. Couleurs livres.

Franssen, A., Carlier, D. et Benchekroun, A. (2014). Les transitions des jeunes entre l'enseignement et l'emploi à Bruxelles : défis pour la gouvernance, Note de synthèse, BSI. <https://doi.org/10.4000/brussels.1198>

Galland, O. (2022). 20 ans Le bel âge? Paris. Nathan.

Glucksmann, R. (2021). Lettre à la génération qui va tout changer, Paris, Allary.

L'Observatoire. (2012). Les 18-25 ans une catégorie d'âge qui pose question.

Van de Velde, C. (2008), Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Paris, Puf.

Warin, P. (2009). Une approche de la pauvreté par le non-recours aux droits sociaux. Lien social et Politiques, (61), 137-146. <https://doi.org/10.7202/038479>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports au cours et présentations projetées (Power point, autres documents utiles)

Les notes de cours éventuelles.

La mise à disposition de ressources bibliographiques complémentaires associées aux thèmes étudiés au cours (vidéos Interreg ou autres, articles de recherche, documentaires...)

Des articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du cours prendra la forme d'un "Youth social lab (YSL)" prévu lors d'une journée chez un partenaire de terrain du projet Habitat Défi Jeunes. Pour l'évaluation il sera donc attendu de la part des étudiant(e)s:

- la démonstration d'une capacité à mobiliser d'autres étudiant(e)s, des jeunes, des professionnels, des enseignants

concernés par la thématique à participer à une journée d'échange sur l'accompagnement du public jeune.

- la présentation sous forme créative par les étudiant(e)s (répartis en groupes mixtes français/wallons) de ce qu'ils/elles ont vu, vécu, appris, découvert, exploré autrement à travers les rencontres et interviews de jeunes (le choix est libre mais la créativité devra être centrale: sketch/saynète/slam/danse/fresque, vidéo etc.)

L'investissement dans la démarche sera engagé rapidement durant le cours parce qu'il est pleinement en lien avec les enjeux de celui-ci qui sont que les étudiants puissent transmettre et s'approprier ce qu'ils découvrent, entre eux et avec les différents interlocuteurs. Le travail d'évaluation est donc partie intégrante du cours. C'est sa finalisation qui fera l'objet de l'évaluation.

La grille d'évaluation du travail (fond et créativité) sera déposée sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour découvrir un cours à option dont l'intitulé est "Participation à un projet européen avec et pour les jeunes", la présence au cours est requise et constitutive, pour moitié, de l'évaluation.

Toute absence justifiera la présentation d'un travail écrit pour l'évaluation.

En cas de seconde session, l'évaluation sur la participation est annulée.

L'évaluation portera alors uniquement sur le travail écrit.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Systémique et médiation			
Code	7_SOAS3B06H	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours de 24h est réparti en 2 parties de 12h chacune.

- Médiation familiale par Véronique Pourveur
- Approche systémique par Florence Pire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines.
- Connaitre l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

Médiation familiale

L'objectif du cours sera d'approcher la pratique de la médiation familiale. Nous y aborderons ce que représente une médiation, sa définition, l'intérêt de cette approche face aux différents conflits que l'on peut rencontrer, le rôle du médiateur et la mise en pratique de cet outil avec jeux de rôle.

Approche systémique

Les objectifs sont de

- sensibiliser les étudiants à l'approche systémique, modèle de pensée et d'action les inviter à poser un autre regard sur la réalité qui les entoure
- les inviter à développer une approche globale, à 360 degrés, sur des situations de tout type
- les amener à prendre conscience des apports de l'approche systémique pour le travail social que ce soit avec des individus, des familles, des groupes, ou encore, des institutions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan de la partie Médiation familiale

- Approche de la médiation
- Médiation et conflit
- Rôle du médiateur
- Outils du médiateur
- Etapas de la médiation

vi. Exercices

Plan de la partie Approche systémique

I – Origines et définition

1.1. Origines

1.2. Vers une définition

II – Les systèmes

2.1. Qu'est-ce qu'un système ?

2.2. Les principes directeurs des systèmes

2.3. Les systèmes fonctionnels et dysfonctionnels

2.4. Le travailleur social et le système

III – Les communications

3.1. Le processus de communication

3.2. La métacommunication

3.3. Les réactions à la communication

IV – Le changement

4.1. Quel changement ?

4.2. Le travailleur social, accompagnateur de changement

4.3. Les stratégies de changement

Démarches d'apprentissage

Les 2 parties du cours combinent plusieurs démarches d'apprentissage : un cours magistral, des situations de stage analysées au cours, des exercices participatifs, des réflexions en sous-groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches. Cela les préparera à l'examen.

Les syllabus sont donc des supports que complèteront les illustrations lors des cours.

Sources et références

Pour Médiation familiale

SAVOUREZ M. et BRISSON P, Re-créez des liens familiaux, Ed Broché, 2008

FIUTAK T. , Le médiateur dans l'arène, Ed. Format Kindle Eres 2009

PERRIARD S, La médiation en pratique : 8 clés pour réussir, Ed Jouvence 2010

AUFIERE P., Guide de la médiation familiale, Ed. Broché , 2012

De DINECHIN S, La médiation familiale, Ed Eyrolles, 2015

Pour Approche systémique

AMIGUET Olivier et JULIER Claude, L'intervention systémique dans le travail social, Ed. I.E.S., 1996

BEAUJEAN Jacques, Coopération et approches systémiques, Ed. ERES 2009

BERIOT Dominique, Manager par l'approche systémique, Ed. Eyrolles 2006

BOILY Chantal, Guide pratique de l'analyse systémique, Ed. Lavoisier 2000

BONAMI Michel, DE HENIN Bernard, BOQUE Jean-Michel, LEGRAND Jean-Jacques, Management des systèmes complexes, Ed. De Boeck 1993

DURAND Georges, Abécédaire systémique du travailleur social, Ed. Opéra 2004

MALAREWICZ Jacques-Antoine, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, ESF Editeur 1992

WATZLAWICK Paul, Une logique de la communication, Ed. du Seuil 1979

YATCHINOVSKY Arlette, L'approche systémique. Pour gérer l'incertitude et la complexité, EST Editeur, 2004

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours sur Connected : les étudiants y trouveront 2 notes de cours distinctes, 1 par partie.

Travail sur des situations présentées par les étudiants.

PowerPoint, images, vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation des 2 parties se fera par un examen écrit à la session de janvier (10 points pour chaque partie).

En cas de seconde session, les étudiants devront représenter un examen écrit portant sur la partie en échec.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et toxicomanie			
Code	7_SOAS3B06I	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à mobiliser différentes notions pour permettre à l'étudiant de mieux appréhender le champ des toxicomanies dans sa complexité. Le cours ambitionne un regard sociologique, clinique, politique et critique de la question des assuétudes. Le cours doit participer à la construction d'un positionnement professionnel, permettre de mobiliser des compétences et des ressources pour l'action, favoriser l'émancipation par la promotion des droits individuels et collectifs des usagers de drogues

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement l'étudiant doit être capable de :

- I. Repérer les éléments clés de l'histoire et de la géopolitique des drogues.
- II. Identifier les orientations des politiques drogues sur le plan Fédéral et en Fédération Wallonie Bruxelles.
- III. Catégoriser les produits illégaux et les modalités d'usage.
- IV. Catégoriser les profils psycho-sociaux des usagers.
- V. Décrire les modèles de prise en charge et les paradigmes mobilisés.
- VI. Critiquer et argumenter sur des propositions éthiques en lien avec les assuétudes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cours 1 : Histoire sociale et économique des drogues.
Cours 2 : Acteurs des politiques drogues en Belgique.
Cours 3 : Sociologie des usagers de drogues.
Cours 4 : Offre de soin, paradigmes, méthodologies de travail.
Cours 5 : Panel d'intervenants (ambulatoire)
Cours 6 : Panel d'intervenants. (résidentiel)
Cours 7 : Panel d'intervenants. (thématique légalisation)
Cours 8 : Innovations sociales et société dans le champ des assuétudes.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Enseignement assisté par ordinateur
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches. Cela les préparera à l'examen.

Sources et références

ESCOHOTADO A., (1995), « Histoire élémentaire des drogues », Paris, Editions du Léopard.
MAC COY A-W., (1999), « La politique de l'héroïne », Milan, Editions du Léopard.
LABROUSSE A., (2005), « Afghanistan, opium de guerre, opium de paix », Paris, Mille et une nuits.
JACQUES J-P., FIGIEL C., (2006), « Drogues et substitution », Bruxelles, De Boeck.
OEUVRAY K., (2009), « Rester dépendant des institutions médicosociales », Paris, L'Harmattan.
BERGERON H., (2009), « Sociologie de la drogue », Paris, Collection Repères, La Découverte.
COPPEL A., DOUBRE O., (2012), « Drogues : sortir de l'impasse. Expérimenter des alternatives à la prohibition », Paris, Editions La Découverte.
MEDECIN DU MONDE., (2014), « Livre Vert sur l'accès aux soins en Belgique », Bruxelles, Kluwer.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation Powerpoint
Partage d'articles .pdf en ligne
Bibliographie spécialisée disponible
Sites Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il sera demandé aux étudiants de remettre un travail de groupe d'environ 20 pages sur un sujet qu'ils auront collectivement choisi, en lien avec les thématiques abordées dans le cours.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).